



COMPTE RENDU REUNION
3 février 2018

Présents :

Régions représentées:

Ile de France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Auvergne Rhône Alpes, Normandie, Bretagne, Grand Est, Haut de France, Pays de Loir, Contre Val de Loire, Bourgogne Franche Comté.

Membres du bureau CNA:

Benoit BELLICAUD, Daniel BONIN, Denis CLET, Vincent FLEURIOT, Vianney HAUTBOIS, Patrick MASSON, Alain URBAN,

Excusés : Anne HUET

Manager Equipe de France: François DURING

Des membres du bureau exécutif de la FFCK ainsi que des membres du conseil fédéral ont partiellement suivis les débats.

Une présentation de l'activité Sport-Loisir a été réalisée par son président.

Information:

Le document des plénières a été envoyé par mail à tous les présidents de commissions régionales course en ligne. Les adresses ont été données par le siège fédéral. Mais certaines n'étaient pas les bonnes.

Calendrier 2018 :

- Changement pour l'IR Est la SNV1: Gérardmer est remplacée par Mulhouse.
- Changement pour l'ouest au niveau du marathon: Redon remplace Angers. L'organisateur doit inscrire la course sur l'extranet fédéral pour qu'elle apparaisse au calendrier.
- Course à ajouter, les 20 et 21 octobre Short Race Guerlédan (en même temps que les tests d'Automne). Voir si elle peut être déplacée.

Calendrier 2019 :

Pour le moment il n'y a aucun organisateur pour tous les championnats de France !!!

La CNA demande aux Présidents des commissions régionales course en ligne de relayer l'information dans les régions afin de trouver des candidats.

La trame du calendrier 2019 n'est pas encore arrêtée. En effet les dates de certaines actions ne sont pas définies (et peuvent bouger). Exemple : les championnats de France de marathon car les championnats du monde sont au mois d'octobre. La CNA attend une réponse du manager de l'équipe de France de marathon, quand il sera nommé, pour placer la date.

Calendrier 2020 :

Contrairement à 2019 il y a de nombreux candidats pour les différents championnats de France.



Championnats de France vitesse à Vaires :

L'organisation de compétitions à Vaires reste compliquée, comme il n'y a pas de clubs supports il est difficile de trouver des bénévoles.

Proposition à mettre en place => création d'un comité d'organisation qui regrouperait plusieurs partenaires (comité régional, CNA,...)

Les juges :

Pour 2018 les demandes ont été faites directement aux présidents de clubs. Mais les infos ne sont pas très bien passées. Il a fallu faire une relance aux juges directement.

La CNA souhaite laisser les présidents contacter les juges de son club.

Il y a de moins en moins de juges et il faut malheureusement le dire, il n'y a pas beaucoup de jeunes.

Le problème c'est que les jeunes juges sont souvent compétiteurs... Il est difficile de juger et courir en même temps (impossibilité de les mettre sur des postes clés).

Les clubs doivent inciter leurs adhérents à faire les formations de juges.

Proposition de vote pour application dès 2018 :

- Sur les Sélectifs de fond et de marathon les juges compétiteurs seront sélectionnés directement pour les France de marathon et de fond en monoplace et biplace.

1 voix Contre (NORMANDIE)

11 voix Pour.

⇒ **Proposition adoptée pour les épreuves de Fond et de Marathon**

- Même question pour les sélectives vitesses.

12 voix Contre pour la sélection en monoplace.

8 votes Contre et 4 votes Pour la sélection en Biplace et en quatre places.

⇒ **Proposition rejetée pour les épreuves de Vitesse**

Pour les championnats de France il y a besoin de moins de juges notamment avec les nouvelles technologies (photo finish...). Il faut que les juges se les approprient.

Pour les Championnats de France la CNA ne prendra pas de juges compétiteurs.

Certains clubs de N1 ne proposent aucun juge. Faut-il appliquer la pénalité de 80€ par compétitions ?

Les régions présentes proposent de mettre en place cette pénalité.

Pour le moment elle n'a pas été appliquée parce qu'il y a des juges qui se proposent mais qui ne sont pas retenus, la gestion étant manuelle et sauf pour les championnats de France, délégué aux inter régions, le suivi est compliqué.



Une formation gestionnaire de course sera organisée à la FFCK le 24 et 25 mars (tarif à voir par Benoit). Le Sud doit proposer une date.

Il serait bien qu'il y ait un gestionnaire informatique par région car les résultats des championnats régionaux traités avec le logiciel 4D peuvent être intégrer plus facilement dans le classement des clubs.

Dans la même logique les régions doivent fournir la liste des compétiteurs autorisés à courir les France. C'est plus facile si ces listes sont données avec le logiciel 4D.

Régates nationales Minimales :

La CNA propose à partir de 2019 de changer l'appellation « régates nationales espoir » en « championnat de France minimales ».

Les régions votent Pour.

⇒ **Proposition adaptée à l'unanimité**

Classement des régions :

Pour donner suite aux réflexions qui remontent des dernières réunions interrégionales la CNA souhaite mettre au vote la proposition suivante applicable à partir de 2019 :

Dorénavant lors du championnat de France minimales, la liste des jeunes athlètes constituant une équipe particulière d'une région ne pourra être modifiée pendant les épreuves. Ainsi quelques soient les résultats des athlètes d'une équipe (ex : Equipe n°1), ces résultats (et donc les points correspondants) seront imputés à l'équipe d'appartenance (ex : Equipe n°1) sans transfert possible vers l'une des autres équipes de cette région.

4 voix Contre

3 abstentions

5 voix Pour

⇒ **Proposition adoptée**

U 23 :

La CNA propose à partir de 2019 la création de cette catégorie (U23) pour éviter un arrêt des compétiteurs entre les catégories juniors et seniors. Pour les catégories à faible effectif des regroupements avec les seniors resteront possible afin de densifier les courses avec un seul podium (Senior)

| Régions | Votes |
|----------------------|--------|
| IDF | POUR |
| Nouvelle aquitaine | POUR |
| Occitanie | POUR |
| Auvergne Rhône Alpes | POUR |
| Normandie | POUR |
| Bretagne | POUR |
| Grand Est | CONTRE |
| Hauts de France | POUR |
| Pays de Loire | POUR |



| | |
|------------------------|------|
| Centre Val de Loire | POUR |
| Bourgogne France Comté | POUR |

⇒ **Proposition adaptée**

Championnats de France Elite :

Il ne peut y avoir de changement par rapport à 2017, les règlements étant inchangés.

Ainsi et pour mémoire en 2018 le Championnat en Juillet intégrera :

- **Cadet monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
- **Junior monoplace** → **Challenge National,**
→ **Attribution des points.**
- **Sénior monoplace** → **Challenge National,**
→ **Attribution des points.**
- **Vétéran monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
- **Tous les équipages** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**

Pour 2019 :

La CNA propose (sous validation du BEX) les ajustements suivants :

- ✓ **Sur le Championnat de France ELITE (mois de Mai) :**
 - Celui-ci devient le **Championnat ELITE (sur épreuves Olympiques exclusivement)**
 - **Sénior monoplace** → **Championnat Elite,**
→ **Pas d'attribution de point.**
- ✓ **Ainsi le Championnat de France (mois de Juillet) intégrera :**
 - **Cadet monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
 - **Junior monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
 - **U23 monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
 - **Sénior monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
 - **Vétéran monoplace** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**
 - **Tous les équipages** → **Championnat de France,**
→ **Attribution des points.**

| Régions | Votes |
|---------|-------|
| IDF | POUR |



| | |
|------------------------|------|
| Nouvelle aquitaine | POUR |
| Occitanie | POUR |
| Auvergne Rhône Alpes | POUR |
| Normandie | POUR |
| Bretagne | POUR |
| Grand Est | POUR |
| Hauts de France | POUR |
| Pays de Loire | POUR |
| Centre Val de Loire | POUR |
| Bourgogne France Comté | POUR |

⇒ **Proposition adaptée à l'unanimité**

Équipage Interclub :

Proposition d'autoriser à partir de 2019 les équipages interclubs pour les clubs de N2 et N3 dans le même département sans attribution de points.

Les régions ne sont pas d'accord avec la proposition. Une longue discussion a lieu où chacun évoque son problème de club. Il faut cependant bien prendre en compte tous les paramètres et surtout la notion de développement de la discipline.

Comme il y a de multiples cas la CNA propose que les régions fassent remonter des propositions afin qu'elles soient synthétisées pour qu'elles soient présentées lors des France de fond. La CNA va envoyer un mail avec les dates pour le retour des propositions.

Classement numérique :

Aujourd'hui le classement numérique est géré sous EXCEL par la CNA. Il est utilisé pour faire la mise en série des courses de vitesse.

Dans certaines inter régions les clubs ont demandé que le classement numérique soit publiés. Mais quand on regarde le classement plus en détail on peut s'apercevoir qu'il n'est pas le reflet exact de la réalité sportive. Il y a beaucoup d'exception à gérer (ex : certains compétiteurs ne courent pas tous les championnats de France, les interrégionales n'ont pas toutes la valeur sportive...).

Vincent LECURBIER se propose pour essayer de faire une proposition de classement numérique.

Paracanoë :

La pirogue fera son entrée au JO de 2020.

En 2018 les classes internationales des Pirogues seront mises en place lors de France de fond.

Aujourd'hui il y a beaucoup de pratiquant chez les hommes mais très peu chez les femmes. Les JO de 2020 seront rapidement là. Il faut dès maintenant préparer les athlètes de demain et s'ouvrir sur l'extérieur.



Pour les inscriptions en ligne, de gros progrès ont été fait sur le site des inscriptions. Il reste le problème d'inscription notamment avec les problèmes des pagaies couleurs.

Proposition d'inviter des Vaa (valides) pour apporter de la confrontation avec les paras lors des sélections équipe de France du mois de Mai.

Proposition d'organiser une compétition para internationale (hors circuit coupe du monde et championnats du monde) en 2019 ou 2020 en France. Les Anglais feraient une compétition en 2018.

L'équipe olympique et paralympique est sur le même pied d'égalité. La Fédération va mettre les moyens sur ces 2 équipes qui ne forment dans les faits qu'une seule.

Il faut trouver des personnes au niveau des clubs qui veulent bien venir aider les équipes paracanoë.

Gestion de courses :

Benoit BELLICAUD a travaillé sur la mise en forme des résultats, listes de départs... Les anciens modèles présentaient des problèmes au niveau de la consommation du papier et l'affichage de l'ensemble des noms dans les K4.

Les nouveaux formats permettront l'affichage de plus de séries ou de finales par pages, l'affichage des écarts de temps avec les premiers et l'ensemble des noms des K4. Il sera aussi possible d'ajouter des temps intermédiaires à l'avenir.

Bilan équipes de France :

Bilan des équipes de France par Marie-Françoise PRIGENT et François DURING.

Questions diverses :

NORMANDIE :

- Cette année il n'y pas eu d'élargissement des quotas pour les sélections équipe de France ?
François DURING lui répond qu'il y a eu un élargissement dans certaines catégories.
- Problème du test de novembre où les sélections se font au temps. On s'aperçoit en comparant les chronos que certains athlètes dans certaines finales (notamment la C) réalisent des temps avec lequel ils auraient pu être en A. Les conditions météo n'étaient pas du tout favorable à ce système en novembre (beaucoup de vent irrégulier). Comme les sélections vont se dérouler de la même façon au mois de mars peut être que ça va être compliqué si les conditions météo ne sont pas favorables.

François DURING répond qu'il est bien conscient du problème. Il espère qu'il n'y ait pas trop de vent. Dans tous les cas la sélection équipe de France se fait sur les meilleurs (les 6 ou 7 premiers). Donc en général c'est eux les meilleurs.

Il y a aussi le souci du nombre de personnes à gérer. Comme il y a beaucoup d'athlètes sélectionnés c'est difficile de passer tout ce monde en un seul weekend.



François DURING est bien conscient de tous ces problèmes. Cette année ce système est testé. S'il ne fonctionne pas très bien il sera modifié pour les années d'après.

NORMANDIE :

Yannick JEGOUX trouve qu'il n'y a pas beaucoup de discussion sur le développement de la course en ligne en général : La course en ligne se porte t'elle bien ? Au niveau des filles ? Des canoës ? Est-ce qu'il n'y a pas des soucis au niveau du matériel qu'utilisent nos jeunes ? Pourquoi ne pas revenir à des bateaux monotypes (3 ou 4 modèles) plus stables type Vajda ou autres marques (afin qu'il n'y ait pas un monopole) ? Il faudrait peut-être aussi rajouter des contenus pagaies couleurs dans ce sens (exemple : la gîte en bateau de course en ligne, la technique...).

Olivier BAYLE se demande s'il n'y a pas quelque chose à développer au niveau de la centrale d'achat ?

François DURING : ajoute que souvent les jeunes utilisent le matériel du club qui n'est pas forcément pas adapté. Mais c'est très souvent parce qu'il n'y a que ce matériel au club.

Olivier Bayle :

Olivier informe les régions que les commissions nationales peuvent chercher des partenaires si elles le souhaitent.

Nota:

Afin de ne pas influencer sur les décisions, les membres du bureau de la CNA n'ont pas pris part aux votes.